Les organisations syndicales SNUipp-FSU,
Sud-Eduction, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUDI-FO,
CGT-Educ'action
Le conseil départemental de la FCPE

à
Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes,

copie à
Madame l'IA-DASEN de la Vendée

La Roche sur Yon, le mardi 20 septembre 2016

Objet : demande d'ouverture de la liste complémentaire du CRPE

Monsieur le Recteur,

Suite à la CAPD du 5 septembre 2016, vous n'êtes pas sans savoir qu'il manque au moins 16 professeurs des écoles en Vendée, pour occuper tous les postes votés par le Parlement et affectés dans notre département pour l'année scolaire 2016-2017.

Madame la Directrice Académique de Vendée essaie actuellement via les Ineats d'intégrer un maximum d'enseignants. Lors de la CAPD, elle a également indiqué ne pas pouvoir recourir aux listes complémentaires, si le nombre d'Ineats restait insuffisant. Le recrutement de personnels contractuel-les serait alors envisagé.

Recourir à des personnels qui ne se sont jamais projetés dans le métier, reviendrait à placer ces personnes et les écoles dans des situations difficiles auxquelles elles n'ont pas été préparées. Ce n'est pas à la hauteur des enjeux d'une éducation nationale ambitieuse pour les enfants. Une iniquité de traitement des élèves, des familles et des personnels est inacceptable. Le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend. Personne ne veut une éducation au rabais.

Nous, intersyndicale départementale unitaire et Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de Vendée, nous opposons avec force à tout recours à des contractuel-les, comme nous nous sommes toujours opposés à la précarité dans le monde du travail. Nous réaffirmons que le recrutement des personnels doit se faire par Inéat puis par la liste complémentaire du CRPE.

La Vendée n’a jamais eu recours à des personnels contractuels dans les écoles publiques ; cette décision serait une première ! Ferait-elle partie de la « *priorité au primaire* » affichée par le Président de la République ?

Nous refusons que cette situation impacte les écoles et les élèves alors même que des solutions institutionnelles existent.

Nous, intersyndicale départementale unitaire et Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de Vendée, vous demandons d’ouvrir au plus vite la liste complémentaire pour que tous les postes budgétaires vacants soient occupés.

Parents, professionnels attachés à un service public d’éducation nationale de qualité attendent de vous, de toute urgence, des décisions ambitieuses en faveur du service public d’éducation.

Dans l’attente de votre réponse, soyez assuré, Monsieur le Recteur, en notre attachement au bon fonctionnement du service public d’Éducation.

Pour la FCPE,
Ysabelle LAVANANT

Pour le SNUipp-FSU,
Pierre CAMINADE

Pour Sud-Education,
Christine CURTENAZ

Pour le SNUDI-FO,
Pascale SURMONT

Pour le SGEN-CFDT,
Pascal LECHAT

Pour le SE-UNSA,
Benoît DURANTEAU

Pour la CGT-Educ’action,
Caroline DROUVOT